

**Intervention de Jean-Luc Lecomte au nom du groupe
Front de Gauche sur le schéma régional climat, air,
énergie (SRCAE)
Séance plénière du 18 mars 2013 du Conseil régional de
Haute Normandie**

Le SRCAE de Haute Normandie qui nous est présenté aujourd'hui examine la situation régionale et propose trois pistes d'action, avec des objectifs à l'horizon 2020 et à l'horizon 2050.

Examinons point par point les pistes d'action :

I. La diminution des gaz à effet de serre

Les émissions de GES diminueraient de 20 % en 2020 et de 75% en 2050. Or, dans notre région, l'industrie et le raffinage représentent 63 % des émissions de GES.

Cet objectif s'appuie-t-il alors sur une poursuite de la désindustrialisation de notre Région ou avons-nous l'ambition de réaliser des transformations en profondeur des modes de production en créant des relations nouvelles qui restent à inventer entre les salariés, leurs organisations syndicales, les employeurs, les

élus et les pouvoirs publics. Mais l'objectif de notre SRCAE peut-il alors être atteint dans les délais impartis ?

Pour le bâtiment, la question centrale est celle de la réhabilitation des immeubles anciens, les constructions nouvelles ne représentant qu'une très faible partie du parc immobilier. Mais pour rénover il faut en avoir les moyens et, ici aussi, la politique d'austérité ne permet pas de répondre aux problèmes posés. Par ailleurs, peut-on laisser cette importante question aux seules initiatives privées ? L'État doit-il s'engager et à quelle hauteur ? L'indispensable rénovation du parc ancien permettrait de créer de nombreux emplois et un énorme effort de formation dans ce domaine d'activité est à prévoir dès à présent.

Les transports sont également à l'origine de nombreuses questions :

- Comment promouvoir une autre organisation du travail qui limite le transport des marchandises en camion au strict minimum alors qu'aujourd'hui les stocks sont sur la route ?
- Comment promouvoir un autre urbanisme qui limite l'étalement urbain ?

- Comment rajeunir le parc automobile avec des véhicules moins émetteurs et moins consommateurs alors que le pouvoir d'achat est en chute libre ?
- Comment réduire l'usage individuel de la voiture et développer des transports en commun adaptés, avec des tarifs incitatifs, voire avec la gratuité ?
- Comment stopper la spéculation immobilière dans les centres-villes qui éloigne de plus en plus les salariés de leur lieu de travail, les obligeant à utiliser leur véhicule personnel sur des distances de plus en plus longues ?
- Comment réaliser un maillage ferroviaire à la hauteur des objectifs affichés ?
- Comment favoriser le transport du fret par le fer (en réactivant le site de Sotteville-Lès-Rouen), le fluvial et le maritime ?

Pour ce qui est de l'agriculture, se pose la question des réserves en eau, de la promotion des circuits courts et des conséquences de la

PAC alors que les subventions vont très majoritairement aux cultures céréalières ?

II. L'amélioration de la qualité de l'air

La qualité de l'air est très inégale dans l'espace régional. Les zones sensibles s'étendent sur 9,5 % de la superficie régionale et concernent 47 % de la population.

L'exposition quotidienne à la pollution pose de gros problèmes de santé et doit être traité en priorité. Les mesures réglementaires inscrites dans les arrêtés préfectoraux, adaptés aux épisodes aigus de pollution, ne sauraient constituer à elles seules une véritable politique d'amélioration de l'air. Les plans de protection de l'atmosphère complètent le dispositif. Une attention particulière doit être portée à leur application.

La question du transport des marchandises et des personnes est au cœur de la problématique des poussières fines. L'augmentation exponentielle du nombre de camions n'arrange pas la situation. La diésélisation du parc automobile, encouragée par les industriels et l'État, pose des problèmes très importants.

L'agriculture et l'industrie jouent également un grand rôle dans la qualité de l'air et, là aussi, il convient de travailler à une amélioration de la situation par les investissements indispensables et une aide financière à la recherche.

III. La maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

L'objectif est de réduire la consommation d'énergie du territoire de 20% en 2020 et de 50% en 2050.

La consommation d'énergie était de 105 TWh en 2005. Il y a prépondérance des produits pétroliers (30TWh soit 28,6 %) et du gaz (24%).

En 2005, la Haute-Normandie est la 3ème région française de production d'électricité avec 61,4 TWh, soit 11,1% de la production nationale. Seuls 26% de l'électricité produite dans la région y sont consommés. La production renouvelable de la région s'élève à près de 4,8 TWh. A ce jour, la principale production renouvelable régionale est la biomasse qui représenterait, en 2013, 96 % de la chaleur et

28% de l'électricité renouvelable. L'éolien devrait produire 55% de l'électricité renouvelable régionale en 2013.

Comment compenser la production intermittente des éoliennes et du photovoltaïque ? Des centrales au gaz n'augmenteraient-elles pas le bilan des GES dans des proportions importantes ?

L'éolien, comme le photovoltaïque, dont l'efficacité économique ne dépend que du niveau de prix d'achat par EDF que la loi impose à un coût nettement supérieur à celui produit dans les centrales, sont-ils des moyens fiables ? Les sites terrestres « rentables » ne sont-ils pas déjà équipés ?

Quels dispositifs doivent équiper les chaudières biomasse pour éviter l'augmentation de la pollution par les particules fines ?

Quelles sont les ressources réelles en biomasse de la région ? Les forêts privées répondent-elles efficacement à ce moyen de production ?

N'allons-nous pas importer rapidement du bois, ce qui augmentera la production de GES ?

Il ne s'agit pas aujourd'hui d'engager le débat sur la transition énergétique, mais je souhaite seulement dire ce que nous en attendons.

Disons d'emblée que la question énergétique est indissociable de la question du maintien et du développement de l'industrie et de l'emploi industriel dans notre région.

S'éclairer, se chauffer, se déplacer, accéder aux soins, à l'éducation, toutes ces activités demandent de l'énergie.

Pourtant, le droit à l'énergie est loin d'être acquis pour tous. 1,6 milliards d'humains n'ont pas accès à l'énergie sur la planète. Tous les experts s'entendent pour dire que la consommation mondiale augmentera d'un tiers d'ici 2030.

En France, 3,5 millions de ménages sont en précarité énergétique.

En France, comme dans le monde, les 20% les plus riches consomment 80% de l'énergie.

Les évolutions et les mutations dans l'utilisation et la production d'énergie sont si importantes qu'il serait absurde de stériliser le débat en opposant une source d'énergie aux autres.

Monsieur le Président, voici quelques pistes qui nous semblent incontournables dans le débat citoyen à venir :

- Le coût de l'énergie doit être le plus bas possible.

Les investissements actuels et futurs, la préservation des ressources naturelles et la question des taxes doivent être intégrés à la réflexion.

- L'énergie est un bien précieux, économisons là !

Il convient de répondre aux besoins (industrie, transports, logements, agriculture, vie quotidienne), tout en utilisant raisonnablement l'énergie. Cet objectif est en total contradiction avec la financiarisation de la société et la recherche effrénée du profit.

- L'énergie doit être libérée de la logique à court terme du capitalisme. Il est urgent de stopper le processus de libéralisation dont la loi NOME est le plus récent exemple.

- La sortie à court et à moyen terme des sources carbonées, émettrices de GES doit être organisée alors qu'elles occupent toujours une place prépondérante et sont en voie d'épuisement.

- A moyen et long terme, il faut dépasser le nucléaire exploité dans le cadre de la fission de l'atome. En attendant, il convient d'exploiter le nucléaire actuel et celui de 4^{ème} génération, plus sûr, plus économe en uranium et moins producteur de déchets. En tout état de cause, nous devons être intransigeants sur la sécurité mise en œuvre dans les centrales nucléaires et veiller à ce que les citoyens soient mieux associés aux décisions.

- Il faut surtout réaliser des investissements importants dans la formation, la recherche et le développement. En effet les besoins sont énormes mais l'humanité dispose d'une panoplie inégalée de sources d'énergie non

émettrices de GES, à des stades de développements différents, comme les énergies marines renouvelables (EMR). Ces sources sont toutes indispensables au regard des besoins. Elles sont complémentaires et font partie d'un bouquet énergétique diversifié. L'abandon précipité et irraisonné d'une seule de ces sources, y compris le nucléaire, serait une catastrophe pour l'avenir de notre pays.

Voici, Monsieur le Président, les pistes que nous souhaitons voir approfondies dans leurs dimensions sociales, économiques et environnementales à l'occasion du débat qui s'ouvre.

Je vous remercie.